



Guide de l'étudiant En situation de handicap

A l'université de Reims Champagne-Ardenne

2021 - 2022



Le mot du chargé de Mission handicap de l'URCA

L'Université de Reims Champagne-Ardenne est pleinement engagée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

La Mission handicap du Service d'accompagnement des étudiants (SAE) accueille les étudiants, et propose des ajustements pédagogiques pour le suivi des enseignements, tout en aménageant les conditions d'examen.

La crise sanitaire, dont les multiples conséquences ont nécessité d'importantes adaptations au sein de l'URCA, n'empêche pas la réalisation des interventions menées envers les étudiants. Au contraire, cette pandémie met en lumière les vertus de l'aide et de la solidarité, essentielles, et implique une constante vigilance pour répondre aux nombreuses demandes exprimées.

En s'appuyant sur le schéma directeur pluriannuel du handicap adopté en 2018, l'URCA développe une politique inclusive afin de proposer de nombreuses initiatives dédiées au handicap. L'ensemble de ses directions et services est donc mobilisé dans cette perspective.

Ainsi, l'Université poursuit son action afin que l'égalité des chances pour tous les étudiants ne soit pas un simple vœu mais une réalité.

Olivier DEBARGE

Sommaire

L'accompagnement des étudiants en situation de handicap	5
Le Service d'Accompagnement des Étudiants (SAE)	6
Vos démarches	9
Les aménagements possibles	10
La vie des campus	12
Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)	13
La Bibliothèque Universitaire (BU)	15
Le Service des Enquêtes et de l'Insertion Professionnelle (SEIP)	17
Le Service Universitaire de l'Action Culturelle (SUAC)	18
Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)	20
La Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI)	21
La vie pratique	23
Le Centre régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)	24

L'accompagnement des étudiants en situation de handicap



Le service d'Accompagnement des Étudiants

Les étudiants qui souhaitent un aménagement de leur parcours (cursus et/ou examens et concours) s'adressent au Service d'Accompagnement des Étudiants (SAE).

Le SAE a 4 grands pôles

La Mission Handicap

Est dédiée spécifiquement à l'accueil et à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap, tout au long de leur cursus universitaire. Elle analyse leurs besoins de compensation et met en place des aménagements pédagogiques pour le suivi des cours, la vie au sein des campus (mobilité) et le passage des examens (avec le SUMPPS). La Mission handicap mène des actions de communication et de sensibilisation, contribue à l'élaboration de la politique nationale et du schéma directeur en faveur des étudiants handicapés de l'URCA, et, développe un réseau de partenaires associatifs et institutionnels.

L'Orientation

La Mission orientation accueille, informe et oriente tous les publics dans leur projet de formation sur l'ensemble des filières et des débouchés des études. La mission participe à tous les salons et forums orientation dédiés aux étudiants et lycéens. Elle est aussi un lieu de ressources documentaires et propose des permanences virtuelles. Et ce tout au long de l'année.

Le Bureau de la Vie Etudiante

Apporte conseils et soutien financier aux associations à travers le FSDIE. Il met en place des formations pour les responsables des associations et les élus étudiants. Le BVE participe à l'animation des campus (Ta Vie De Campus, Pink Run, Green Week URCA (mon campus écoresponsable). Il coordonne le dispositif service civique et pilote le groupe vie étudiante du réseau des établissements.



Le service d'Accompagnement des Etudiants

Le projet AILES

L'équipe du projet AILES, dans le cadre d'un dispositif « territoire d'innovation pédagogique », participe au pilotage du projet « Accompagnement à l'Intégration des Lycéens dans l'Enseignement Supérieur » qui vise à assurer une meilleure orientation des lycéens, quels que soient leurs origines, leurs parcours, leurs compétences et leurs projets personnels et professionnels, pour favoriser leur épanouissement /réussite dans les études et leur insertion professionnelle.

Contacts Mission handicap

Campus Croix-Rouge (Bâtiment Pyxis, bureau R006)

57 rue Pierre Taittinger
51100 Reims
Tél : 03 26 91 81 00

Campus Moulin de la Housse (locaux de la BU, bâtiment 14)

UFR Sciences
rue des Crayères, BP 1039 - 51687 Reims
Cedex 2
Tél : 03 26 91 85 32



Plus d'informations sur
www.univ-reims.fr/handicap-etudiant
Courriel de contact :
handicap@univ-reims.fr



Le service d'Accompagnement des Etudiants

Contacts Mission Orientation

Campus Croix-Rouge (Bâtiment Pyxis)

57 rue Pierre Taittinger, 51100 Reims

Tél : 03 26 91 87 55

Campus Moulin de la Housse (locaux de la BU, bâtiment 14)

UFR Sciences

rue des Crayères, BP 1039 - 51687 Reims Cedex 2

Tél : 03 26 91 85 30

Campus des Comtes de Champagne

Hôtel Dieu le Comte, Place du Préau – 10000 Troyes

Tél : 03 25 43 38 40

Plus d'informations sur www.univ-reims.fr/orientation

Courriel de contact : orientation@univ-reims.fr

 @ORIENTURCA

Contacts Bureau de la Vie Etudiante

Campus Croix-Rouge (Bâtiment Pyxis)

57 rue Pierre Taittinger, 51100 Reims

Tél : 03 26 91 81 78 / 31 27

Plus d'informations sur www.univ-reims.fr/bve Courriel de contact : bve@univ-reims.fr

 @BVEURCA

Contacts Projet AILES

Campus Croix-Rouge (Bâtiment Pyxis)

57 rue Pierre Taittinger, 51100 Reims

Tél : 03 26 91 81 67 / 07 64 17 89 58

Courriel de contact : contact@projetailles.com



Vos démarches

À l'université, pour bénéficier d'un accompagnement par la Mission handicap, il n'est pas nécessaire d'avoir réalisé une démarche auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

En revanche, pour toutes demandes relatives aux prestations de compensation du handicap telle que les aides humaines (ex : auxiliaire de vie pour les actes de la vie quotidienne), les équipements adaptés (ex : logiciels spécifiques), les transports adaptés (domicile-université), il faut entreprendre des démarches auprès de la MDPH de votre département.

Afin de préparer au mieux la rentrée universitaire, il est conseillé de prendre contact avec la Mission handicap au cours de l'année précédant l'entrée à l'université ou dès la rentrée.

Votre demande d'aménagement des conditions d'examens et concours doit être formulée dès que possible : dès la rentrée, ou au plus tard avant le 12/11/2021 pour le semestre 1 et avant le 21/03/2022 pour le semestre 2.

1

1ère étape : Prendre rendez-vous à la Mission handicap du SAE

afin d'étudier votre demande, d'évaluer vos besoins de compensation en lien avec vos enseignants et votre scolarité et de mettre en place votre accompagnement. La Mission handicap pourra aussi vous renseigner sur toutes les questions relatives à la vie pratique (accessibilité des campus, possibilité de restauration, de logement, de transport...).

Une visite du campus peut vous être proposée si vous le souhaitez.

2

2ème étape : Prendre rendez-vous avec le médecin du SUMPPS

Pour bénéficier d'un aménagement de vos conditions d'examens ou de concours vous devez rencontrer le médecin du SUMPPS. Vous fournirez au médecin des documents médicaux récents (selon votre situation : comptes rendus, résultats biologiques, bilans spécialisés...). Le médecin du SUMPPS rédige un avis médical sur les aménagements demandés, tenant compte de vos demandes, des justificatifs fournis et des possibilités d'aménagements dans votre formation. Le médecin peut aussi vous délivrer un certificat dans le cadre d'une demande d'aménagement d'études (dispense d'assiduité).

3 Étape facultative : une réunion d'équipe plurielle

En fonction de vos demandes d'aménagements, la Mission handicap pourra vous proposer une réunion d'équipe plurielle. Cette réunion permet de préciser les aménagements de cursus et/ou examen et concours qui peuvent vous être proposés, en tenant compte de vos besoins et des attentes de votre formation. Cette réunion permet aussi de discuter de la nature des enseignements et des attendus de votre future formation, des supports de cours utilisés, des modalités pédagogiques de contrôles de connaissances.

L'équipe plurielle est composée de toutes les personnes ressources de l'université : mission handicap, médecin du SUMPPS, responsable pédagogique, et si besoin, de partenaires extérieurs, vous y assistez de plein droit.

Les aménagements possibles :

En collaboration avec les composantes et les services de l'Université, différents aménagements peuvent vous être proposés :

Aménagements des examens et concours

- Temps majoré
- Temps de pause
- Adaptation des sujets d'examen (ex : braille)
- Adaptation d'épreuves
- Secrétaire d'examen
- Utilisation de matériel spécifique (ex : ordinateur)
- Autorisation de sortie de la salle d'examen durant les épreuves

Aménagements du cursus d'études

- Aide à la communication (interfaces, interprètes en Langue des Signes)
- Aide à la prise de note
- Aide à la manipulation pendant les travaux pratiques
- Dispense d'assiduité aux Travaux Dirigés et Cours Magistraux

Contacts Mission Handicap

Campus Croix-Rouge (Bâtiment Pyxis, bureau R006)

57 rue Pierre Taittinger, 51100 Reims
Tél : 03 26 91 81 00

Campus Moulin de la Housse (locaux de la BU, bâtiment 14)

UFR Sciences
rue des Crayères, BP 1039 - 51687 Reims
Cedex 2
Tél : 03 26 91 85 32



Plus d'informations sur www.univ-reims.fr/handicap-etudiant
Courriel de contact : handicap@univ-reims.fr



La vie des campus



Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)

Le SUMPPS est le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé, il fait partie des services communs de l'URCA.

Les missions du SUMPPS :

Améliorer ou préserver la santé des étudiants et assure :

- Un bilan de santé obligatoire pour les étudiants, (généralement en 1ère année)
- Un service social dédié aux étudiants : les assistantes sociales du SUMPPS sont là pour vous aider !
- Des consultations spécialisées, sur rendez-vous : gynécologie, psychologie (sur tous les sites où intervient le SUMPPS) diététique-nutrition, vaccinations... (sur certains sites)

Le SUMPPS travaille également en lien avec la Mission handicap pour l'accompagnement des étudiants en situation de handicap. (Étape 2)

Lors d'une demande d'aménagement des conditions d'examen, le médecin du SUMPPS est chargé de recevoir les étudiants pour évaluer leur situation, et délivre un avis médical le cas échéant.

Le médecin du SUMPPS fait partie de l'équipe plurielle de l'Université, réunie à la demande de la Mission handicap.



Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)

Professionnels présents au SUMPPS :

Infirmières / Assistantes sociales / Psychologues / Médecins / Sophrologues /
Une secrétaire / Une diététicienne / Une sage-femme

Ces consultations sont totalement gratuites, et accessibles à tous les étudiants inscrits à l'URCA.

Le SUMPPS dispose de locaux à Reims (campus Croix-Rouge, campus Moulin de la Housse), à Troyes (Maison des Étudiants), et assure certains services dans les IUT de Troyes, Charleville-Mézières et Châlons-en-Champagne.

Contacts SUMPPS

SUMPPS Campus Moulin de la Housse : Bâtiment 8 de la faculté des sciences à Reims

Tél : 03 26 91 83 20

SUMPPS Campus Croix-Rouge : 57 rue Pierre Taittinger à Reims. Entrée rue Bergson

Tél : 03 26 91 38 80



SUMPPS Maison des Étudiants à Troyes : 6 rue de la petite courtine

Tél : 03 25 80 80 50

Dans les IUT de Troyes et Reims, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'infirmière de l'IUT qui saura vous informer et vous conseiller.

Retrouver toutes les informations sur : <https://www.univ-reims.fr/sumpps>

Courriel de contact : sumpps@univ-reims.fr

 [@SUMPPSURCA](https://www.facebook.com/SUMPPSURCA)



La bibliothèque universitaire (BU)

La Bibliothèque Universitaire est présente sur tous les campus de l'URCA.

Une équipe de bibliothécaires est au service des lecteurs en situation de handicap : les référents handicap dans les BU proposent un accompagnement personnalisé : pour les contacter, utiliser le formulaire dédié de demande de renseignement sur le portail de la BU (page Accueil handicap).

<https://esuptools.univ-reims.fr/bu/questionreponse/>

Tous les postes informatiques de la BU sont équipés d'un logiciel d'agrandissement et d'une loupe.



Vous pouvez :

- **Emprunter des documents** (livres, revues, DVD) dans toutes les BU de l'URCA. Les étudiants et lecteurs autorisés peuvent emprunter autant de documents qu'ils le souhaitent pour une durée de 3 semaines, renouvelable deux fois.
- **Utiliser votre propre ordinateur** et le réseau Wifi disponible à la BU.
- **Bénéficier du Service Panier de livres.** Si vous avez des difficultés à vous déplacer dans la bibliothèque pour rassembler les documents que vous souhaitez emprunter, vous pouvez envoyer par courriel votre liste d'ouvrages, l'équipe des référents handicap les tiendra à votre disposition à la banque d'accueil.



La bibliothèque universitaire (BU)

Vous pouvez :

- **Consulter les ressources électroniques** sur les postes informatiques des bibliothèques. Un outil loupe est installé dans les menus de tous les postes.
- **Vous formez à la recherche documentaire** pour consulter le catalogue de la bibliothèque, et les ressources électroniques. Les référents handicap de la bibliothèque organisent sur demande du SAE - Mission handicap des formations personnalisées à la recherche documentaire.
- **Travailler en salle de lecture ou en salle de groupe**
- **Lire des documents sur les téléagrandisseurs** (BU Robert de Sorbon, BU Santé et BU Moulin de la Housse).
- **Imprimer et photocopier des cours.** Les étudiants accompagnés par le SAE - Mission handicap disposent de cartes SEDECO prises en charge.
- **Sur demande** au SAE - Mission Handicap, bénéficiant du service de numérisation de supports de cours ou de TD proposé par la BU.

Contacts BU

Pour plus d'informations consultez le portail de la BU : <https://www.univ-reims.fr/bu/>

Courriel de contact :
bibliotheque.universitaire@univ-reims.fr



Le Service des Enquêtes et de l'Insertion Professionnelle (SEIP)

La mission Insertion professionnelle du Service des Enquêtes et de l'Insertion Professionnelle (SEIP) accompagne les étudiants dans la construction de leur projet professionnel et les aide dans leur recherche de stage, d'alternance ou d'emploi.

Pour faciliter sa démarche, l'étudiant peut s'inscrire sur le Career Center de l'URCA (www.univ-reims.fr/career-center) plateforme par laquelle il a accès à des offres de stage, de job étudiant, d'emploi et de contrat en alternance ; prend connaissance des événements « recrutement » en lien avec ses domaines d'intérêt ; découvre des métiers et des entreprises, accède à des ressources et conseils...

En lien avec la Mission handicap, la mission Insertion professionnelle met également à disposition des informations et conseils spécifiques pour les étudiants en situation de handicap : des fiches thématiques de stratégies de recherche et d'aide à la recherche de stage et d'emploi, des informations sur l'accès à la fonction publique, des exemples d'entreprises qui s'engagent

Contacts SEIP

Campus Croix-Rouge (Bâtiment Pyxis)

57 rue Pierre Taittinger

51100 Reims

Tél : 03 26 91 32 30

Courriel de contact : insertion-professionnelle@univ-reims.fr

Plus d'informations sur : www.univ-reims.fr/insertion-pro



IP.URCA



SEIP URCA



SEIPmissionIP



seipmissionip



Le Service Universitaire de l'Action Culturelle (SUAC)

Le SUAC ou Service Universitaire de l'Action Culturelle définit une politique culturelle en lien avec de nombreux artistes et équipements culturels sur tous les territoires d'implantation de l'URCA.

Il favorise l'accès à la culture et à l'art dans toutes ses dimensions faisant de l'Université de Reims Champagne-Ardenne un haut lieu de transmission, de diffusion, de création culturelle et artistique et d'expérimentation de formes nouvelles qui contribuent au rayonnement national et international de l'Université.

Vous pouvez ainsi rencontrer des artistes, découvrir des œuvres dans le champ des arts visuels, du spectacle vivant, mais également aller vers les lieux culturels du territoire....

Vous pourrez également pratiquer le théâtre, la danse, le dessin, ou la photo...

Ainsi, en collaboration avec les associations étudiantes et de multiples partenaires, le SUAC est un service ressources pour l'ensemble des composantes de l'URCA, des services et directions, des équipes pédagogiques, des laboratoires de recherche, des personnels de l'URCA qui développent des actions culturelles. Le SUAC accompagne également les étudiants qui le souhaitent au montage de projets culturels.

Les services proposés par le SUAC sont ouverts à TOUS les étudiants dès lors qu'ils sont inscrits à l'université.



Le Service Universitaire de l'Action Culturelle (SUAC)

Contacts SUAC

Université de Reims Champagne-Ardenne

Université de Reims Champagne-Ardenne

SUAC - 2 Avenue Robert Schuman - 51100 REIMS

Courriel de contact : suac@univ-reims.fr

Plus d'informations sur www.univ-reims.fr/culture



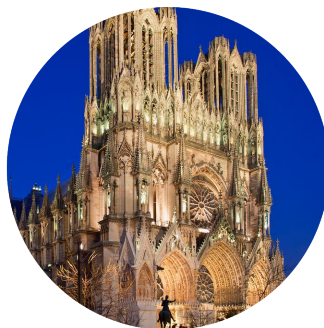
SUACculturereims



suac_urca



suac_culture_reims



Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose :

- Des animations sportives midis et soirs
- Des tournois sportifs conviviaux.
- Des soirées sportives festives et à thème.
- Des cours dans le cadre du cursus universitaire des étudiants (LMD et IUT)
- De l'entraînement et des compétitions avec l'Association Sportive ASURCA.
- Des événements ponctuels, sorties pleine nature (ski, paddle, escalade...)
- **Du sport adapté, selon les envies et les besoins de chacun, en fonction des handicaps et de nos capacités d'accueil.**

Pour qui ?

Le SUAPS s'adresse à TOUS les étudiants inscrits à l'URCA ou dont l'établissement de formation est conventionné avec l'URCA (en cas de doute, votre scolarité pourra vous renseigner).

Comment participer et combien ça coûte ?

- Pour les activités du **Pack Sport Campus** : se présenter à l'heure sur le lieu du cours **[GRATUIT]**
- Pour les activités du **Pack Sport Campus +** : réserver son cours à l'avance sur LIBERFIT puis se présenter à l'heure sur le lieu du cours. **[29 €/an]**

Contacts SUAPS

Tél : 03 26 91 34 17

Courriel de contact : suaps@univ-reims.fr

Sport adapté : nadine.clemencet@univ-reims.fr

Plus d'informations sur : www.univ-reims.fr/suaps



 [@suapsurca](https://www.facebook.com/suapsurca)



La Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI)

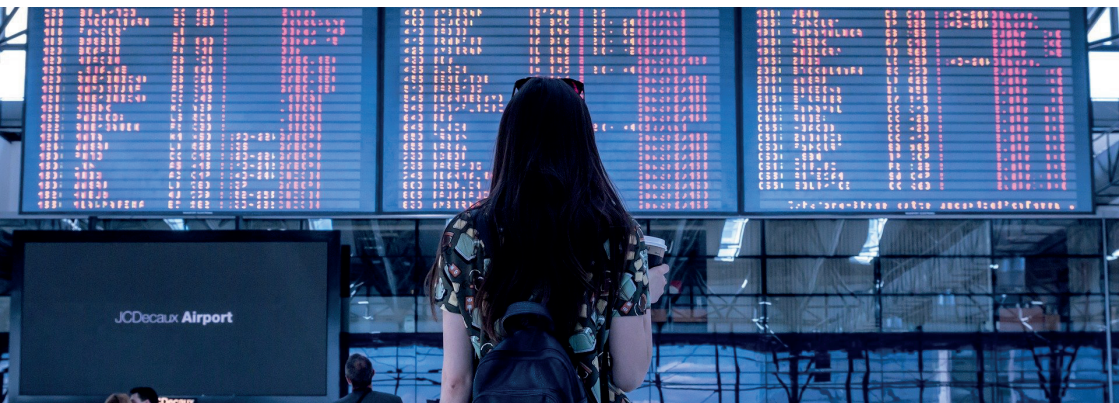
La mission de la DREDI est d'accompagner l'internationalisation de la formation et de la recherche à l'URCA, notamment en favorisant la mobilité européenne et internationale des étudiants et des personnels et en développant la coopération académique avec les universités étrangères.

Missions :

- Gestion des bourses de mobilité Erasmus + et d'autres programmes de financement de projets ou de mobilité.
- Accompagnement des étudiants internationaux en programmes d'échanges afin de favoriser la réussite de leur séjour et de leurs études.
- Organisation d'évènements culturels tout au long de l'année pour améliorer l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux.

Modalités d'inscription pour effectuer un séjour d'études à l'étranger dans le cadre de votre cursus à l'URCA :

- Possibilité de partir de la 2ème année de Licence, en L3, M1 et M2.
- L'obtention des ECTS vous garantit la pleine reconnaissance de votre mobilité.



La Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI)

Un programme pour les étudiants en situation de handicap :

Le dispositif ERASMUS + / Conditions :

- Être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur titulaire de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur.
- Présenter un dossier de mobilité Erasmus+ (chaque établissement fixe les conditions de candidature et de sélection).
- Être titulaire d'une carte d'invalidité d'au moins 50 % (condition fixée par l'agence Erasmus+ France Education Formation).

Le dispositif ERASMUS + : financement complémentaire pour les personnes handicapées

Allocation ERASMUS+ Soutien des besoins spécifiques. Les étudiants ayant des besoins spécifiques peuvent également obtenir des aides financières auprès d'autres sources au niveau local, régional et/ou national.

Anticiper, c'est mieux vous préparer :

Pour tout projet de mobilité à l'étranger, contacter la Mission handicap et/ou la Direction des Relations Extérieures et du développement International si possible un an à l'avance afin que l'ensemble des besoins pédagogiques et de la vie quotidienne puisse être évalués avant de partir.

Contacts DREDI

Courriel de contact :

mobilite-internationale@univ-reims.fr

Plus d'informations sur :

www.univ-reims.fr/international/



[urca.relationinternationales](https://www.facebook.com/urca.relationinternationales)



[UrcaDri](https://twitter.com/UrcaDri)



[urca_international](https://www.instagram.com/urca_international)



Vie pratique



Le Centre régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)

Le Crous de Reims a pour mission de donner à tous les étudiants les mêmes chances d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur et de favoriser l'amélioration de leurs conditions de vie, en collaboration avec les autres acteurs de la vie étudiante.

Le CROUS facilite la vie quotidienne des étudiants sur de nombreux aspects :

Les aides financières

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de bourses sur critères sociaux, vous devez constituer votre Dossier Social Etudiant entre le 20 janvier et le 15 mai pour recevoir une bourse dès le 30 août.

Consultez les informations générales sur <https://www.etudiant.gouv.fr> et faites votre demande en ligne sur <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Un étudiant peut utiliser jusqu'à 7 droits à bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux, durant la totalité de ses études supérieures. « **Les étudiants porteurs d'un handicap reconnu par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées peuvent bénéficier de 3 droits annuels supplémentaires.** »

Le Crous est également là pour vous aider avec des aides spécifiques annuelles ou ponctuelles selon votre situation personnelle.

Le logement étudiant

Le Crous offre la possibilité aux étudiants de se loger en résidence universitaire à proximité ou sur les campus, pour un loyer attractif. **Des logements spécialement équipés sont réservés dans chaque résidence pour accueillir des étudiants à mobilité réduite.**

Consultez www.trouverunlogement.lescrous.fr



Le Centre régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)

La restauration universitaire

Les Restos'U, c'est le bon plan pour manger un repas complet, équilibré et à tarif social. Et il y en a toujours un sur le campus. Un large choix de formules vous est proposé à petits prix.

Les Restos'U sont tous accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Job étudiant

Jobaviz, la centrale de recherche d'emplois gérée par les Crous. Le site propose des emplois temporaires compatibles avec les études pour aider à les financer et améliorer le quotidien des étudiants.

Consultez www.jobaviz.fr, des Jobdatings sont organisés régulièrement.

L'action sociale et l'accompagnement psychologique

Une équipe de cinq assistantes sociales du Crous et de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, intervient sur l'ensemble de l'académie. Elle a pour vocation d'apporter aide et soutien à tous les étudiants.

À l'écoute des étudiants, l'assistante sociale, tenue au secret professionnel, les reçoit sur rendez-vous. Consultez www.crous-reims.fr/action-sociale

Une offre d'accompagnement psychologique est également disponible.

Renseignez-vous sur

<https://www.crous-reims.fr/action-sociale/accompagnement-psychologique>



Le Centre régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)

Dans le cadre d'un partenariat national avec Les Crous, la Mission Handicap Total accompagne les étudiants en situation de handicap dans leur formation par l'octroi de bourses d'études, d'aide à l'achat de matériel spécifique... Les candidatures à ce dispositif d'aides se font par courriel à l'assistant(e) social(e) du CROUS.

La Culture et la vie étudiante et de campus

Le Crous de Reims a aussi pour mission de faciliter l'accès des étudiants à la culture et de susciter l'esprit d'initiative et de création. Son service culturel est à vos côtés pour : soutenir vos initiatives grâce au dispositif national d'aide et d'accompagnement Culture-actions ; favoriser la création artistique en proposant chaque année des concours nationaux (écriture de nouvelles, bande dessinée, photo, film court, peinture, arts numériques).

Le Crous soutient aussi des projets étudiants favorisant l'accueil, l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention. Enfin le Crous propose des ateliers et animations gratuits et ouverts à tous les étudiants, en lien avec de nombreux domaines de la vie étudiante.

Informations et contacts sur <https://www.crous-reims.fr/vie-campus>

Contacts CROUS

Pour en savoir plus sur les services proposés par les Crous :

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/etudiants-en-situation-de-handicap-2059>
ou www.crous-reims.fr

Pour un contact privilégié dans vos démarches, écrivez à :

service-social@crous-reims.fr ou vie-etudiante@crous-reims.fr





Contact

Direction des études et de la Vie Universitaire
Service d'Accompagnement des Étudiants

Mission Handicap
Courriel : handicap@univ-reims.fr

